

## Origine et évolution des partis et groupes politiques

**L**A Mauritanie s'ouvre à la vie politique moderne à partir de 1946. Jusqu'alors associée au Sénégal lors des diverses consultations électorales, elle obtient, avec l'adoption de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République, le droit de désigner elle-même sa propre représentation à l'Assemblée nationale française. Trois grands traits caractérisent alors le paysage politique mauritanien.

On assiste tout d'abord à l'émergence de deux projets « nationalistes » opposés. Le premier, incarnant un courant anticolonialiste et pro-arabe, est représenté par Horma ould Babana, le surprenant vainqueur des élections législatives de 1946. Son succès n'est pas seulement celui d'un homme ambitieux et dont l'attitude audacieuse à l'égard du colonisateur a été remarquée. Il bénéficie également du soutien de ses parrains socialistes sénégalais et appartient à la tribu maraboutique des Idaouali, l'un des piliers de la confrérie Tijaniyya. Mais, s'il fait figure de contestataire de l'ordre établi, Horma ould Babana incarne surtout des rancoeurs. Il traduit des aspirations confuses sans les cristalliser de façon cohérente, ce qui permet à ses principaux adversaires, l'administration coloniale et les chefs traditionnels, de se renforcer. Ces derniers créent en 1948 le premier parti politique mauritanien, l'UPM (Union progressiste mauritanienne). L'UPM réunit les vieux turbans de la chefferie conservatrice et les jeunes modérés parmi lesquels se trouve le premier bachelier mauritanien, Moktar ould Daddah.

Très rapidement, les dirigeants de l'UPM gagnent la confiance des grands chefs spirituels et temporels et, par leur intermédiaire, de la majeure partie de la population. Horma ould Babana réagit en structurant autour de lui un mouvement politique, l'Entente mauritanienne qui s'effritera peu après les élections de 1951 dont l'UPM sort vainqueur. C'est sous la houlette de celle-ci, transformée quelques années plus tard, à l'initiative de ses membres les plus jeu-

nes, en PRM (Parti du regroupement mauritanien), que la Mauritanie vit les dernières années de la période coloniale.

La nouvelle équipe dirigeante, avec à sa tête Moktar ould Dadah, accélère la marche vers l'indépendance, proclamée le 28 novembre 1960. Cette élite formée à l'école française représente le deuxième courant nationaliste, plus modéré et désireux d'éviter toute rupture brutale avec l'ancienne métropole.

Le second trait du paysage politique mauritanien entre 1946 et 1960 consiste en la multiplication de partis qui se constituent sur une base ethnique. Chez les Maures, quelques jeunes réformistes s'élevant contre la collusion de l'UPM et de l'administration coloniale fondent l'AJM (Association de la jeunesse mauritanienne) dont l'une des principales revendications est « l'indépendance rapide de la Mauritanie avec bien entendu l'éviction totale de la France ». L'influence des idées nassériennes, développant un fort sentiment d'arabisme, est particulièrement nette au sein de l'AJM. Lors de la constitution du PRM, la majorité des membres de l'AJM fonde le parti de la Nahda el-Watanya el-Mauritany (parti de la renaissance nationale mauritanienne) qui prend le relais du courant nationaliste pro-arabe.

Les Négro-africains, quant à eux, voient avec inquiétude se développer un pouvoir politique dominé par les Maures. Afin de défendre leurs intérêts, et notamment une plus forte représentation noire au sein des futures institutions mauritaniennes, ils créent en 1957 le Bloc démocratique du Gorgol ainsi que l'Union des originaires de la Mauritanie du Sud. Cette dernière sera à l'origine de la constitution de l'UNM (Union nationale mauritanienne), « section mauritanienne du Parti fédéraliste africain ». L'orientation sudiste est confirmée.

L'ultime caractéristique du politique en Mauritanie à la veille de l'indépendance concerne l'influence toujours réelle des grandes tribus et chefferies. Dans cette société hiérarchisée, les leaders n'ont pas besoin de faire appel directement à la population. Les jeux de la politique se font sous forme de tractations et de palabres entre politiciens et chefs traditionnels. Acquérir le vote d'un chef de fraction, c'est s'assurer les voix des membres de sa fraction.

*« La politique, en tant que telle, n'intéresse pas l'ensemble de la population mauritanienne. Mais entre chaque tribu et chaque fraction, et au sein même de chacune d'entre elles, il existe de vieilles haines, d'anciennes rivalités, qui se manifestaient autrefois à coups de fusils et qui, privées maintenant de cet exutoire illicite, trouvent dans les jeux de la politique un champ clos où elles peuvent s'affronter librement. Telle fraction votera pour tel parti parce que telle autre fraction, son ennemie séculaire, vote pour le parti opposé. Ainsi s'explique la passion dont sont par-*

*fois empreintes, en Mauritanie, les manifestations de la vie politique, passion qui n'est pas le signe de l'intérêt porté par la population aux institutions nouvelles, mais plutôt celui de la survivance de vieilles rivalités tribales nées de querelles autour de la possession d'un puits, de la nomination d'un chef, ou de l'interprétation d'une sourate du Coran » (1).*

Les antagonismes entre tribus et entre confréries constituent le fond permanent dont les partis ne sont que la traduction moderne, beaucoup plus que l'expression de principes généraux et coordonnés.

Ainsi va la politique dans la Mauritanie des années cinquante et soixante, caractérisée par l'hétérogénéité et l'émergence de courants centrifuges, dont nous vérifierons la prégnance dans les développements qui suivent. A la veille de la création de l'État, c'est un véritable défi que le futur président, Moktar ould Daddah, est appelé à relever.

### **Moktar ould Daddah ou la tentative de construction d'un État moderne (1961-1978)**

---

L'édification d'un État moderne va se faire au rythme de plusieurs séries d'événements qui marqueront chacune à sa façon la consolidation du régime de Moktar ould Daddah.

Les premières années du régime de Moktar ould Daddah, élu chef de l'État en 1961, sont marquées par un processus de concentration du pouvoir. Le Président et son équipe ont alors face à eux les notables traditionnels qui s'élèvent contre la conception moderniste du nouveau régime. Ces derniers se font les défenseurs d'un parlementarisme qui seul peut leur permettre de conserver une part de pouvoir. Ils se sentent menacés par la volonté centralisatrice des nouveaux gouvernants. Ceux-ci invoquent la nécessité d'affermissement de l'autorité de l'État pour mener à bien la tâche de construction nationale et de développement économique. La consolidation du pouvoir présidentiel passe par un double processus de concentration institutionnelle et politique. La constitution parlementaire de 1959 fait place à une constitution d'inspiration présidentielle adoptée en 1961. Parallèlement, on assiste au passage du multipartisme au monopartisme d'État.

Sitôt élu, Moktar ould Daddah convoque un « congrès de l'unité » des forces politiques, où l'on retrouve principalement le PRM, la Nahda et l'UNM. De ce congrès naît le PPM (Parti du

(1) P. Messmer, *Gouvernement général de et pouvoir en Mauritanie*, Paris, Karthala, l'AOF, Mauritanie, Rapport politique 1951, 1992, p. 93.  
p. 3, cité par Ph. Marchesin, *Tribus, ethnies*

peuple mauritanien), parti unifié transformé quelques années plus tard, sur le modèle guinéen, en parti unique. La révision constitutionnelle de 1965 l'institutionnalise. Le PPM se voit reconnaître un rôle de conception et de direction qui lui confère une évidente suprématie sur les autres institutions de l'État. La justification de l'instauration du parti unique s'appuie d'abord sur le rejet du multipartisme accusé d'encourager les tendances centrifuges latentes. Vient ensuite la critique de l'aspect formel de la démocratie occidentale à laquelle sont préférées les libertés économiques plus adaptées à un pays en voie de développement. On peut alors montrer les avantages (bien souvent supposés) du parti unique. « *Le parti unique est le creuset où se forge l'unité nationale par le combat incessant qu'il mène contre tous les particularismes. Il permet la réalisation de l'œuvre de construction nationale en même temps qu'il contribue à faire de chaque Mauritanien un citoyen responsable* » (2).

En réalité, le parti a bien du mal à répondre aux objectifs officiels annoncés. Il échoue à véritablement transcender les particularismes et à construire la nation. De nombreux témoignages attestent de la vigueur du fait tribal au sein du parti dont l'une des conséquences paradoxales est le réinvestissement par les notables traditionnels, au moyen de l'élection (plus on est riche et connu, plus il est facile de s'octroyer une majorité), de positions de pouvoir au sein même du parti.

L'affermissement et la longévité du régime de Moktar ould Daddah doivent beaucoup, en second lieu, à la particulière habileté du Président qui réussit à utiliser à son profit les tensions successives. La récupération des crises, en ralliant les opposants d'hier, lui permet de consolider régulièrement sa position.

La rivalité ethnique va se cristalliser en 1966 autour de la querelle linguistique. Des élèves noirs se mettent en grève contre un décret rendant obligatoire l'enseignement de l'arabe dans le second cycle. Plusieurs hauts fonctionnaires noirs se solidarisent avec ce mouvement et dix-neuf d'entre eux publient un manifeste très critique envers le régime, l'accusant de vouloir faire basculer la Mauritanie dans l'arabité. Peu après, de violentes échauffourées interethniques ensanglantent la capitale. Dénonçant les « *fauteurs de troubles, les antipartis et les antinationaux qui ont essayé de monter les populations les unes contre les autres en se servant de l'arme raciale* », Moktar ould Daddah s'emploie à résoudre rapidement une crise qu'il va utiliser avec beaucoup d'habileté.

Il s'agit avant tout de dépassionner le problème. Une vaste campagne d'explication est entreprise dans tout le pays. Le chef de l'État s'efforce de faire comprendre à chacun l'intérêt de dévelop-

(2) *Le peuple*, journal du PPM, 1<sup>er</sup> août 1966, Archives du PPM, Nouakchott.

per l'appartenance à une double culture et insiste sur la nécessité de l'indivisibilité de la nation. Concernant la question scolaire proprement dite, une commission paritaire est constituée pour étudier le problème linguistique en tenant compte des divers intérêts en présence. Mais l'intervention du Président ne s'arrête pas là. Deux remaniements ministériels permettent de désigner les victimes expiatoires de la crise et surtout de renouveler de façon substantielle le personnel politique en éloignant du régime des rivaux potentiels pour les remplacer par des technocrates, politiquement peu engagés.

Les nationalistes progressistes et pro-arabes, pour la plupart issus de l'AJM et de la Nahda, sur lesquels Moktar ould Daddah s'était appuyé au début des années soixante pour contrer la vieille garde du PPM et réaliser l'union sacrée face aux visées expansionnistes du Maroc, font ainsi les frais de ce règlement de compte politique. Moktar ould Daddah peut poursuivre la construction de l'État dans la ligne modérée qui est la sienne.

Le répit est cependant de courte durée. L'opposition au régime « néocolonial » se structure dès 1968 à l'occasion d'une grève durement réprimée des mineurs de la Miferma (Mines de fer de Mauritanie), symbole de la croissance économique extravertie. Le combat « anti-impérialiste » est lancé. Fait notable en Mauritanie, le mouvement, d'inspiration marxiste, s'élargit cette fois à toutes les couches de la société, notamment au monde du travail, et, débordant le courant nationaliste pro-arabe, transcende la ligne de partage communautaire. La contestation se cristallise à la fin des années soixante autour du MND (Mouvement national démocratique) puis du PKM (Parti des Kadihine (prolétaires) de Mauritanie), créé en 1973 et destiné à devenir l'avant-garde du mouvement.

La première réaction, de fermeté, du pouvoir montre rapidement ses limites face à ce véritable front oppositionnel. L'habileté de Moktar ould Daddah va alors consister à contourner cette opposition par la gauche pour mieux la récupérer ensuite. Des mesures spectaculaires, aussi bien externes qu'internes, sont adoptées entre 1972 et 1974 : révision générale des accords de coopération avec la France, création d'une monnaie nationale et surtout nationalisation de la Miferma, véritable État dans l'État. Ces décisions, outre qu'elles rehaussent considérablement la popularité du chef de l'État, provoquent le ralliement de nombreux membres de l'opposition. De jeunes intellectuels, hier contestataires, se voient même confier des postes de responsabilité. Seule reste en marge une poignée d'opposants. L'année 1975 correspond à l'apogée du régime de Moktar ould Daddah. Toute l'œuvre de cristallisation des mécontentements réalisée par le MND est soudain versée au crédit du régime avec l'intégration du courant majoritaire du MND au PPM.

La conjoncture lui semble alors à ce point favorable que Mok-

tar ould Daddah n'hésite pas à s'engager aux côtés du Maroc dans le conflit saharien. Or les conséquences de ce nouveau défi se révèlent rapidement difficiles à gérer. La pression exercée par la guerre s'amplifie au cours des ans. Crise économique, mécontentements divers — dont le ressentiment des tribus de l'Est à l'égard de celles du Trarza d'où est originaire Moktar ould Daddah — conduisent au coup d'État de juillet 1978 et à l'arrivée des militaires au pouvoir.

La tentative de construction d'un État moderne se voit brusquement remise en cause avec le renversement de Moktar ould Daddah. Cette tentative, œuvre d'une poignée d'hommes, va toutefois bénéficier de l'élan d'énergie emmagasinée et sera d'ailleurs reprise ultérieurement par certains militaires. Entre-temps, l'échec provisoire des modernistes laisse le terrain libre aux anciens types de solidarité, toujours vivaces.

### **Le pouvoir des colonels. Tendances centrifuges (1978-1991)**

L'arrivée des militaires au pouvoir ouvre une période d'instabilité d'autant plus remarquable qu'elle fait suite à dix-huit ans de pouvoir personnel ininterrompu. La vie politique est alors rythmée de coups d'État, révolutions de palais et tentatives de putsch. Une fois sortie du conflit saharien en 1979 — le 5 août, la Mauritanie et le Front Polisario signent à Alger un accord de « paix définitive » —, l'affrontement entre divers clans aux sympathies externes affichées (Maroc, Algérie, Libye, Irak...) conduit à une évolution politique chaotique. En l'espace de six ans, de 1978 à 1984, quatre hommes forts se succèdent : les colonels Moustapha ould Mohamed Saleck, Ahmed ould Bouceif, Mohamed Khouna ould Haidallah, Maaouya ould Sid'Ahmed Taya.

La Mauritanie des années quatre-vingts offre un paysage politique bigarré. Qualifiés par le pouvoir de « groupuscules de Nouakchott », les « partis » politiques se meuvent dans une clandestinité plus ou moins ouverte. On distingue, dans les milieux arabisants, le Baath, lié à l'Irak et les Nassériens ou nationalistes arabes, tous deux également sectaires vis-à-vis des Négro-africains. Les nationalistes négro-africains se fédèrent quant à eux en 1983 sous la bannière des FLAM (Forces de libération des Africains de Mauritanie). Ils contestent l'arabisation et exigent un partage équilibré du pouvoir avec les Maures. L'échiquier politique mauritanien comprend également des groupes qui recrutent dans les diverses communautés, essentiellement le MND (ou ce qu'il en reste après l'intégration d'une partie de ses membres au PPM en 1975) et l'AMD (Alliance pour une Mauritanie démocratique), d'essence libérale, constituée notamment par les « transfuges » du MND, en 1980.

Signalons enfin l'émergence d'un courant islamiste et la création, à la fin des années soixante-dix, d'un groupe qui réunit exclusivement des haratin, el-Hor (l'Homme libre). El-Hor se veut l'instrument de libération des haratine de l'esclavage et des rapports de dépendance qui les lient à leurs anciens maîtres.

Outre cette apparente vitalité des forces politiques — qui ne concerne en réalité qu'une faible partie de la société et qui consiste principalement en jeux politiques factionnels —, le pouvoir prétorien est avant tout marqué par un regain des logiques verticales, d'inspiration tribale et ethnique.

Le regain du fait tribal après 1978 est patent. Certes, sous le régime de Moktar ould Daddah, le tribalisme est tout aussi réel qu'après le coup d'État de 1978, mais il est davantage dissimulé. Outre la longévité au pouvoir de Moktar ould Daddah, son image est celle du père fondateur de l'État moderne. Par ailleurs, le dosage tribal est effectué de manière habile dans les divers postes publics. Cette répartition relativement homogène est facilitée par deux facteurs : les tribus qui monopolisent le pouvoir sont peu nombreuses (quoique démographiquement importantes) ; les cadres susceptibles d'occuper des postes de responsabilité au sein de l'État sont rares, surtout dans l'immédiate après-indépendance.

L'arrivée des militaires au pouvoir rompt avec cette période de stabilité. Plusieurs causes peuvent être identifiées pour expliquer la recrudescence du fait tribal. Le vide politique créé par la dissolution du PPM et de l'Assemblée nationale au lendemain du coup d'État encourage le repli sur soi et le retour spontané vers les structures les plus familières. La tribu, la région, l'ethnie deviennent un lieu de refuge et un moyen d'émergence de nouvelles solidarités. Les institutions qui assuraient une représentation médiatisée du tribalisme, comme le parti unique, ayant disparu, celui-ci s'exprime directement au sein de l'appareil d'État. La nouvelle donne tribale est également la conséquence de la multiplication du nombre des diplômés consécutive à l'évolution générale du niveau d'instruction. Il suffit qu'un cadre issu d'une petite ou moyenne tribu accède aux plus hautes fonctions — ce qui est le cas notamment des présidents ould Haidallah et ould Taya — et que cela se traduise par des retombées immédiates pour sa tribu pour que des dizaines d'autres tribus (on en dénombre au moins 150 en Mauritanie) revendiquent l'accès aux mêmes avantages.

Concrètement, il apparaît que 23 tribus se sont partagé le pouvoir de 1959 à 1978 contre 32 entre 1978 et 1986 (3). Proportionnellement à la durée, on constate donc un important accroissement des tribus représentées après 1978 ; on relève en outre parmi celles-ci un nombre considérable de tribus d'importance moyenne.

(3) Résultats d'une enquête réalisée à Nouakchott en 1986.

Le dernier facteur du renouveau tribal renvoie à l'arrivée au pouvoir des militaires dont l'expérience politique est bien plus faible que celle de leurs homologues civils et qui sont originaires pour beaucoup de l'Est du pays, région excentrique où la scolarisation s'est développée très tardivement et où la conscience du fait national est relativement en retard sur le reste du pays.

À côté de la réémergence du fait tribal, la logique ethnique se réaffirme à partir de 1986 et évolue rapidement vers une crise ouverte. La tension ethnique se manifeste de façon cyclique en Mauritanie. Elle atteint en 1989 son paroxysme. Trois événements accompagnent la montée de cette tension : en 1983, les FLAM sont constituées ; elles publient, en 1986, un *Manifeste du négro-mauritanien opprimé* particulièrement critique envers le régime, accusé d'apartheid ; l'année suivante, une tentative de coup d'État d'officiers halpulaaren est découverte et trois d'entre eux sont exécutés. La crise éclate au printemps 1989, un incident banal entre des paysans sénégalais et des éleveurs mauritaniens servant de détonateur à un déchaînement de violences à Nouakchott et à Dakar.

Ces événements qualifiés de mauritano-sénégalais nous semblent avant tout une affaire mauritano-mauritanienne. Face à la montée des revendications des Négro-africains en réponse à une marginalisation croissante, certains courants arabes extrémistes (baathiste et nassérien) profitent de l'occasion pour mener une action d'envergure contre la « menace noire », avec la complicité du pouvoir en place. Les exactions de la police et de l'armée contraignent plusieurs milliers de Noirs à se réfugier au Sénégal et au Mali. Au total, il apparaît que le pouvoir a joué la carte arabe, gommant ainsi l'image d'un pays qui avait jusqu'alors peu ou prou symbolisé un trait d'union entre Afrique noire et Afrique blanche. Le choix de l'option arabe est d'ailleurs confirmé par de nombreuses mesures dont, sur le plan interne, la réforme de l'administration territoriale (les régions et départements deviennent des *wilaya* et des *moughataa*), et au niveau externe, les bonnes relations avec l'Irak ainsi que l'adhésion à l'Union du Maghreb arabe.

À l'issue de treize ans de pouvoir militaire, on ne peut que vérifier la progression des tendances centrifuges, menaçant la cohésion du pays. La décrispation intervient cependant dès 1991 avec l'ouverture démocratique obtenue sous la double pression interne (lettres ouvertes d'une partie significative de l'intelligentsia) et internationale (pression de la France et de divers bailleurs de fonds).



## **La transition démocratique. Le changement dans la continuité (1991-1994)**

---

Le vent de démocratisation qui se lève à la fin des années quatre-vingts sur les pays d'Europe de l'Est puis sur l'Afrique souffle également en Mauritanie. Plusieurs réformes importantes en vue de l'établissement d'un État de droit sont adoptées. Au-delà des limites dans l'application de ces mesures, quelle est leur véritable portée ?

L'ouverture démocratique est d'abord marquée par l'adoption d'une nouvelle constitution à l'élaboration de laquelle l'opposition se plaint de n'avoir pas été suffisamment associée. Le texte est de nature présidentieliste, l'inspiration de la constitution française de 1958 ne parvenant pas à contrebalancer le net déséquilibre des pouvoirs au profit du président de la République.

La seconde mesure de démocratisation concerne l'instauration de la liberté de la presse. Cette réforme est sans doute la plus spectaculaire. En quelques semaines, à côté de la presse proche du pouvoir, plusieurs titres fleurissent, dont certains particulièrement libres dans leurs propos (cf. l'article de Amel Daddah dans ce dossier). Enfin, le pluripartisme est autorisé. L'ordonnance sur les partis politiques contient cependant deux limites : l'interdiction de « partis islamiques » (tout en exigeant de toutes les formations le respect de l'islam) et celle de « toute propagande hostile à l'unité nationale », ce qui vise officiellement à empêcher l'émergence d'extrémismes aussi bien arabe que négro-africain.

Au milieu de 1993, on dénombrait dix-sept partis. Parmi les plus actifs on note, du côté du pouvoir, le PRDS (Parti républicain démocratique et social), bénéficiant du soutien déclaré du chef de l'État et ratissant large (conservateurs, islamistes modérés, baathistes, ex-opposants négro-africains, haratin) ; le RDU (Rassemblement démocratique pour l'unité), dirigé par Ahmed ould Sidi Baba, maire d'Atar et principal notable de la tribu des Smasid dont est issu le chef de l'État. Dans la nébuleuse de l'opposition, on remarque l'UFD (Union des forces démocratiques), à la tête de laquelle se trouve Ahmed ould Daddah, demi-frère du premier Président mauritanien, coalition de forces opposées au régime où l'on (re)trouve notamment le MND, mais aussi les Indépendants et une partie de el-Hor ; l'Alliance populaire pour le progrès, abritant surtout des Nassériens ; l'Union populaire socialiste et démocratique, de tendance nationaliste maure ; Attali'a (Avant-garde nationale), regroupement de baathistes.

Très rapidement on constate, lors des grands rendez-vous électoraux, une tendance à la bipolarisation des forces politiques autour du PRDS et de l'UFD (c'est ainsi par exemple que Maaouya ould Taya remporte les élections présidentielles de 1992 face à Ahmed

ould Daddah). A ce sujet, le parti du Président a souvent été accusé, hormis une pratique avérée de la fraude — qui semble généralisée —, d'utiliser les moyens de l'État à des fins clientélistes ; l'attribution de véhicules Toyota à des notables tribaux a ainsi conduit la rumeur à qualifier l'expérience en cours de « démocratie Toyota ». Certains, dressant un parallèle avec le parti-État d'avant 1978, n'hésitent pas à affirmer, de façon quelque peu provocante, que le pays est passé de l'État-PPM à l'État-PRDS.

Plus fondamentalement, nous pouvons nous demander, pour conclure, en quoi l'ouverture démocratique a modifié les équilibres politiques profonds en Mauritanie. En d'autres termes, qu'en est-il, dans un contexte de progression de l'État de droit, des composantes tribale et ethnique ? Laissons la parole à des observateurs locaux.

*« Mon sentiment est qu'il ne peut pas pour l'instant y avoir de démocratie en Mauritanie, au sens de participation collective qui soit basée sur un vote individuel. Plutôt que de faire une mascarade électorale très étendue, très coûteuse et parfaitement inutile, on pourrait, pourquoi pas, créer un Sénat directement tribal » (4).*

*« La "démocratie", dont l'essence (un homme, un vote) est la négation même de la assabia, va donner une nouvelle jeunesse à cette tare (le tribalisme) que Moktar ould Daddah avait pu domestiquer, à défaut de pouvoir la vaincre. Depuis, les chefs militaires ont remis en selle les chefs de tribu. Dès lors le tribalisme, comme mode de gestion introverti d'une communauté, va étendre ses tentacules de plus en plus haut, jusqu'au sommet de l'État. Les partis d'opposition, eux non plus, ne vont pas échapper à l'emprise de l'hydre tribale » (5).*

Comment expliquer que le processus de démocratisation n'ait pas freiné les logiques communautaires, voire ait pu contribuer paradoxalement à leur regain ? Rappelons tout d'abord que malgré leur nombre élevé, les partis, les syndicats, les corporations sont encore en gestation en Mauritanie. Loin de représenter une communauté d'intérêts ou un projet de société, ils s'identifient le plus souvent — continuité remarquable — à quelques membres de l'élite urbaine et intellectuelle, alors que la tribu, la famille, restent pour la majorité de la population des réalités sociales incontournables. Par ailleurs, tous ceux qui ont ou veulent une parcelle de pouvoir ayant compris que les partis représentent désormais le tremplin indispensable, ces partis sont tout naturellement venus se greffer sur les structures les plus représentatives de la société. Il est à ce sujet sympto-

(4) A.W. ould Cheikh, *Le Calame*, n° 13, du 11 au 17 octobre 1993, p. 7.

(5) B. ould Saleck, *Mauritanie Nouvelles*, n° 89, du 7 au 14 mars 1994, p. 3.

matique que la recrudescence du fait tribal se soit particulièrement manifestée lors des dernières élections municipales, qui sont un type de consultation mettant les électeurs en prise directe avec les données locales. Dans la plupart des régions, en dehors des grands centres urbains, les partis se sont effacés derrière l'antagonisme séculaire des tribus dont la remobilisation a eu pour but d'afficher leurs poids et prétentions respectifs. A Aïoun, la rivalité entre Laghlal et ould Nasser, qui a rapidement fait tomber la feuille de vigne partisane, s'est même soldée par mort d'homme.

Il ne faudrait cependant pas clore sur cette image quelque peu fixiste de la société mauritanienne, quoiqu'on puisse également interpréter ce qui précède comme la réappropriation par celle-ci de la modernité en cours, ce qui permettrait peut-être alors d'imaginer de façon plus positive l'instauration d'une « démocratie tribale » évoquée par certains. De nouveaux comportements sont également perceptibles. La constitution de l'UFD a par exemple illustré la sortie, chez les Maures, de la logique des cercles concentriques de solidarité qui les avait poussés, hormis quelques exceptions, à faire bloc lors des événements de 1989. Le mur ethnique, qui n'avait alors jamais semblé aussi infranchissable, s'est rapidement effrité peu après : les instances dirigeantes de ce parti reflètent bien la pluralité ethnique du pays.

**Philippe Marchesin**  
*Université Paris I*